Patrimoine en Isère

**Inventaire des fortifications de l’Isère**

**CHÂTONNAY – Châteauvieux**

Mise à jour le : 13 janvier 2021

Rédacteur de la fiche : Annick Clavier

Fiche Base de données Service du patrimoine : 59958

Dénomination : fortification de terre / château fort ~~/ maison forte / enceinte de bourg ou de village / bâtie ou fortification secondaire~~

**Description**

*Ancienne commune si nécessaire à préciser*

*Lieu-dit : Châteauvieux sur IGN 1 :25000e*

*Précision sur le site : site boisé, accès aisé depuis le cimetière de Chatonnay*

*Coordonnées Lambert  (préciser Lambert 3, Lambert 2 étendu) : X - Y - Z m*

*Coordonnées WGS 84 : 45.484086 ; 5.211983*

*Cadastre, consulté sur géoportail, année 2020, section AT, parcelle 0106 à 0114*

**Situation**

Le site se trouve à 5,5 kilomètres au sud-est de Saint-Jean-de-Bournay, sur l’une des routes menant de Vienne à Grenoble.

**Site**

Le site se présente comme un mamelon étroit et allongé, orienté nord-ouest / sud-est, nettement dégagé de tous côtés. En bas du flanc sud circule un cours d’eau, le ruisseau du Moulin. Du haut de ses pentes raides, on domine d’une cinquantaine de mètres le village fortifié de Châtonnay, placé au nord-ouest, et le hameau de Saint-Christophe au sud-est. Là se trouvait l’église paroissiale, mentionnée en 1056.

Aux deux extrémités de cette crête étroite, mais longue de près de 300 mètres, se dressent deux fortifications de terre assez semblables l’une à l’autre. Une personne cheminant sur la crête rencontre d’abord une levée et un fossé barrant l’éperon, puis un tertre dominant une basse-cour. La disposition est assez proche de celle observée à La Poype de Saint-Sixte à Merlas, mais la distance entre les deux tertres est ici beaucoup plus importante. Tout le long de la crête, comme le note Guillaume Tisserand[[1]](#footnote-1), un chemin est longé par une levée régulièrement interrompue : il nous semble toutefois qu’il pourrait s’agir d’un aménagement récent, accumulation d’épierrement ou mur effondré. Deux portions de murs en élévation sont encore conservées près de la motte nord, dont la mise en œuvre n’évoque pas des périodes anciennes (aménagements de portes, présence de briques). Une vérification est à prévoir dans les matrices du cadastre ancien mais la pente orientée au sud a certainement accueilli des cultures de vignes auxquelles ces différents « clos » pourraient correspondre.

**Défenses et terrassements**

Deux fossés, deux mottes.

**Description des bâtiments**

*Plan au sol, appareil et matériaux, ouvertures et éléments de confort, décor*

Pas d’information.

**Résumé historique**

Deux actes datés de 1000 et 1003[[2]](#footnote-2), signés au château de Bocsozel, mentionnent une *villa Catonaco*, que le chanoine Ulysse Chevalier a interprété comme étant Châtonnay. Il n’en est rien car les éléments de localisation fournis par ces textes (dans l’*ager* de Sermorens et le *pagus* de Grenoble) suggèrent que le lieu en question se trouve plutôt à proximité de La Côte-Saint-André (peut-être Châtenay ?). Mais le château de Chatonnay apparaît toutefois assez tôt dans les cartulaires, dès le milieu du XIe siècle. Deux textes concernent l’église Saint-Christophe, dont la possession est confirmée à l’abbaye de Saint-Pierre-hors-les-murs de Vienne lors du concile de Chalon-sur-Saône en 1056[[3]](#footnote-3). L’année suivante, en 1057, Nantelme de Chatonnay et sa femme Constance précisent leur concession aux moines de cette abbaye : elle concerne des biens qu’ils ont reçus par héritage (*de hereditate suo*), c’est-à-dire l’église Saint-Christophe et les habitations qui l’entourent (*burgus*) avec l’autel et ses oblations, le baptistère (ou les droits de baptême, les fonts baptismaux ?), le cimetière et les [droits de] sépultures, les dîmes, la chapelle castrale, une terre à côté de l’église et l’usage des bois. Les religieux pourront y mener leurs porcs et y prendre le bois d’œuvre et de chauffage. L’église Saint-Christophe est dite située sous le château de Nantelme (*subter castellum ipsius Nantelmi*).

En 1056-57, le château de Châtonnay existe depuis un certain temps déjà, doté d’une chapelle. Il est situé au-dessus de l’église Saint-Christophe, église paroissiale pourvue de tous les droits afférents et desservant une population regroupée autour : ce rare élément de localisation permet d’attester qu’il est bien question dans ce texte du site de Châteauvieux. Le personnage de Nantelme de Chatonnay, connut aussi pour posséder des droits sur Gières près de Grenoble au XIe siècle[[4]](#footnote-4), pourrait être un parent des familles de Domène et de Gières où ce prénom est fréquent. Une tentative de reconstitution de la généalogie est insérée dans le rapport de prospection de Guillaume Tisserand[[5]](#footnote-5)

Par la suite, le site passe dans la famille de Bocsozel, qui lui donne une nouvelle implantation lors de la création de la ville neuve : c’est le site de la Tour de l’Horloge.

**Datation et conclusion**

Le château de Châtonnay, qui prend la forme d’une motte castrale dominant le village de Saint-Christophe, fait partie des sites nés dans le contexte des débuts de la féodalité, aux alentours de l’An Mil ou dans le début du XIe siècle. En l’état actuel des recherches, il est impossible de savoir si les deux mottes qui défendent la crête sont contemporaines (ce qui suggérerait que l’espace entre elles a été occupé) ou bien si elles se sont succédé. Dans ce cas, il semblerait logique de supposer que la motte sud, côté Saint-Christophe, a précédé celle du nord, plutôt liée au développement d’un nouveau pôle d’habitation qui devient ensuite le bourg fortifié du Moyen Âge classique. La protection de ce second village nécessite l’édification d’un autre château, mieux implanté : le site de l’Horloge.

**Sources**

*Liste des sources étudiées et à voir*

**Bibliographie**

*Comprend les rapports de fouilles et sondages, les mentions diverses, les rapports d’études et d’analyses*

CARBONNIÈRES (P. de), *Inventaire d’archéologie rurale dans le Viennois (Ve-XIIe siècles)*, T.E.R., Université Lyon II, 1977.

CAVARD Pierre, *Le bourg de Châtonnay en Viennois au Moyen Age*, manuscrit M 343, Bibliothèque de Vienne et Archives Départementales de l'Isère, 2 J 577

CHEVALIER (U.) - *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349*. Valence, 1913-1926, 7 vol.

CHORIER (N.), *L’estat politique de la province de Dauphiné*, 3 tomes, Grenoble, 1671, tome II.

FILLON (J.-C.), *Châtonnay à la recherche du temps passé*, Vienne, 1985.

MARION (J.) - *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de saint Hugues.* Paris*,* 1869.

MOYNE (J.-P.), *Les bourgs fortifiés savoyards du Viennois (XIIIe-XVe siècles)*, Thèse de doctorat sous la direction de Jean-Marie Pesez, E.H.E.S.S, Paris, 1996.

TISSERAND (G.), *Les résidences aristocratiques du canton de Saint-Jean-de-Bournay, Isère, Rapport de prospection thématique (arrêté n°2013/1251 ; code opération Patriarche : 11319 ; Doctorant CIHAM-UMR5648)*, avec la collaboration de C. Venot-Tisserand, Lyon, Service régional de l’Archéologie Rhône-Alpes, nov. 2013, 77 p.

TISSERAND (G.), *Rapport de prospection thématique. Chatonnay (Isère) Motte castrale de Châteauvieux*. *arrêté 2014/1159 Code opération PATRIARCHE : 11601;* avec la collaboration de C. Venot-Tisserand, Lyon, Service régional de l’Archéologie Rhône-Alpes, novembre 2014, 57 p.

VAILLANT (P.) - *Les libertés des communautés dauphinoises des origines au 5 janvier 1355*. Paris : Sirey, Société d'histoire du droit, 1951, 679 p. (Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution)

**Iconographie et relevés**

*Gravures, photos anciennes, diapositives, photos numériques, plans anciens, relevés…*

Photographies numériques : Service Patrimoine Culturel

Relevés topographiques et coupes G. Tisserand, dans TISSERAND (G.), *Rapport de prospection thématique…* p. 32 et 36

**Collections**

*Objets issus du site*

**CHÂTONNAY – Châteauvieux – Les textes**

Mise à jour le : 4 novembre 2020

Rédacteur : Annick Clavier (novembre 2020), Jean-Pierre Moyne (avril 2020)

en rouge les ajouts et compléments à prévoir

en violet les remarques

*Les textes ici notés ne concernent que le site de Châteauvieux ; l’ensemble des données historiques concernant Châtonnay ont été regroupées à Châtonnay, Tour de l’Horloge.*

*Actes ne concernant pas Châtonnay : concerne la Côte-Saint-André ou Gillonnay (il y avait un lieu-dit Châtonnay sur Gillonnay)*

**25 janvier 1000** – MARION (J.) – *Cartulaires de Grenoble*-, p. 16, ch. 8.

Titre de l’acte : *Hec carta ostendit Cotonacum esse in mandamento de castro Bozoselli et in parrochia Sancti Andree de Costa et est in pago Salmoriacensi in episcopatu Gratianopolitano*.

(…) *predicta cepis sita est in pago Gratianopolitao, in agro Salmoriacense, in villa Cotonaco* (…). *Actum apud castrum Bocissello* (…)

**25 janvier (1000)** – RD 1545 Boczosel,.

Folcherius et Aschericus, laboureurs, demandent à Odon (*Oddo*), évêque [de Belley] de leur concéder *ad medium plantum*, suivant l'usage des Gaules, une terre (*cespis*) de [La Côte-]St-André qu'il a acquise par précaire à Châtonnay (*villa Cotonaco*), dans l'ager de Sermorens (Salmoriacen.) et le pagus de Grenoble. Le prélat l'accorde suivant la coutume des Bourguignons. *Act. p. man. frat. Constantini, fer. 5... n° 7 regn. Radulfo rege.*

CHEVALIER (C. U. J.), dans Rev. da Lyonnais (1867), 3e s.. IV, 316.7 ; Doc. inéd. relat. il l'égl. de Lyon, 19-20. MARION, Cartul. de Grenoble, 16, 557. CARUTTI, Reg. Sab. 20

**2 avril (1003)** – RD 1567

Boczosel, Eldrad et ses fils (*infantes*) Adalgis, Duradus et Guion demandent à Odon (Hotdo), évêque [de Belley] de leur concéder *ad medium plantum*, suivant l'usage des Gaules, une terre (*cespis*) de [La Côte-]St-André qu'il a acquise par précaire à Chatonnay (*villa Cotonaco*), dans l'ager de Sermorens (Salmoriacen.) et le pagus de Grenoble. Le prélat l'accorde suivant la coutume des Bourguignons. *S. Umberto comiti el uxori sua. Act... p. man. Constantino archipresb., fer. 6.... a° 10 regn. Radulfo rege.*

RIVAZ, Diplom. de Bourg. I. n° 36 (Anal. 8, à 919). – SALVAING DE Boissieu, Usage des fiefs, 2. , 493-4 ; 3", Il, 239. CHEVALIER (C. U. J.), dans Rev. du Lyonnais (1867), 3° s., IV, 318; Doc. inéd. relat. à l'égl. de Lyon, 2I. MARION, Cart. de Grenoble. 17. CARUTTI (Dom.), clans Arch. stor. Ital. (1878), 4° s., 233-4. = CHORIER, I, 775 ; 597. MENABREA, Orig. féod. 6o. R. S. R. 247. CAHCTTI, Reg. Sab. 21 (à I00I).

**13 février 1056** - CHEVALIER (U.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-André le Bas de Vienne*, Lyon, 1869, Appendice I, n° 54\*, p. 264-6.

*Redemptio facta a Guitgerio abbate de pluribus terris et possessionibus olim ad ecclesiam (Sancti Petri) pertinentibus, cum prohibiitione de ulterius alienandis.*

(...) *in monasterio Sancte Marie et Sancti Juliani quod dicitur ad Heremum, cum quatuor ecclesiis, medietatem Sancti Simphoriani in Valle Yaira et medietatem ecclesie Sancti Romani in Tornin et tertiam partem capelle de Edriis, cum omnibus terris que sunt in Massiliola et totam* ***ecclesiam Sancti Christophori in Catonaico****, viginti quinque libras dedit quedam redimens, quedam noviter acquirens* ;

**1057** - CHEVALIER (U.), *Regeste…*, tome I, n° 1925.

Nantelme et sa femme Constance donnent à Guitger, abbé de St-Pierre de Vienne, l'église de St-Christophe, située sous le château de Nantelme et dans ses propriétés *(de hereditate sua)* au bourg de Châtonnay (*Catoniacus*), avec l'autel et ses oblations, le baptistère, le cimetière, les sépultures. les dîmes, la chapelle du château, une condamine contiguë à l'église, l'usage des bois, etc.

CHORIER, *H. de D.* I, 840; 2', 646; *\*Estat polit.* II, 360- 1.

**1057** - CHORIER (N.), *L’estat politique…*, tome II, p. 360-361

« Nantelme et Constance sa femme luy donneront l'église Saint Christophe. *Est autem ecclesia sita*, dit l'acte, ***subter castellum ipsius supradicti Nantelmi, Catoniacus nomine***, c'est Châtonnay à trois lieues de Vienne. *Itaque simul cum burgo supradictum ecclesiam in honore Sancti Christophori dedicatam cum altare et oblata altaris ex integro et baptisterium et coemiterium cum sepultura et totam decimam et capellaniam de supradicto castello et unam contaminam tenentem ea ecclesiam et concursum in bosco et omnes vestros et ad monachos commorantes, ad pascendos porcos suos, et maceriam et ligne*, etc... Nantelme estoit seigneur de cette terre et possedoit proprietairement cette eglise et tous ses droits. Aussi cet acte dit qu'elle estoit *de hereditate sua*.

**S.D., vers 1040 (plutôt 1060) -** MARION (J.) – *Cartulaires…* cartulaire B, charte XLVI, p. 119-120.

*Carta de feudo Ainardi, fratris Pontii.*

*Feudus Ainardi de Domena, fratris Pontii, qui fuerunt filii Ainardi, qui Ainardus fuit filius Rodulfi, est talis* : (…) *Et habeo unam portionem decime* ***de aqua que vocatur Jeira usque ad flumen quod dicitur Dravus****, videlicet illam decimam, quam habuit Guigo Malus Clericellus pro* ***Nantelmo de Chatonai****.*

**1107** – MARION (J.) – *Cartulaires de Grenoble*… p. 1, ch. I

Le château de Chatonnay ne fait pas partie des 22 châteaux cités par le partage du Sermorens : il ne se trouve donc pas dans ce territoire, mais dans le Viennois.

La suite des textes sur Chatonnay se trouve au site de La Tour de l’Horloge

**1835** – Arch. Dép. Isère 4P4/450 : Plan cadastral

Arch. Dép. Isère 6134 W 99-101 : matrice des propriétés foncières 1836-1914

Arch. Dép. Isère 6134 W 104-106 : matrice des propriétés non bâties 1914-1972

Arch. Dép. Isère 6134 W 103 : matrice des propriétés bâties 1911-1972

1. TISSERAND (G.), *Rapport de prospection thématique,* p. 40, 41. [↑](#footnote-ref-1)
2. CHEVALIER (U.), *Regeste…*, n° 1545 et 1567. [↑](#footnote-ref-2)
3. 1056 : CHEVALIER (U.), *Regeste…*, n° 1916. 1057 [↑](#footnote-ref-3)
4. MARION (J.) – *Cartulaires de Grenoble*-, charte XLVI, p. 119-120, charte datée de 1040, plutôt vers 1060. [↑](#footnote-ref-4)
5. TISSERAND (G.), *Rapport de prospection thématique…* p. 22-26. [↑](#footnote-ref-5)